

France Info 12 juillet 2017

Plan migrants : "Je ne crois pas que ce plan permettra à la France d'être à la hauteur"

Le gouvernement a présenté mercredi son "plan migrants" sur l'asile et l'immigration irrégulière. Le délai de demande d'asile sera réduit et le nombre de places d'hébergement va augmenter.

Le Premier ministre Édouard Philippe a présenté mercredi 12 juillet un ["plan migrants"](#) sur l'asile et l'immigration irrégulière. L'objectif prioritaire est de [réduire le temps d'attente des migrants qui font une demande d'asile](#), pour avoir une réponse définitive en six mois contre un peu plus d'un an aujourd'hui. Pour cela, Édouard Philippe a annoncé vouloir *"réformer les plateformes de premier accueil et renforcer les capacités d'accueil des guichets uniques"*.

Le plan prévoit aussi la création 7 500 places d'hébergement supplémentaires en deux ans pour atteindre 90 000 disponibilités. Jean-Claude Mas, secrétaire général de la Cimad, association qui vient en aide aux réfugiés, a estimé sur franceinfo que les mesures annoncées ne sont pas *"suffisant[es]"*. En outre, il a dénoncé *"une politique faite par à-coups"* et déploré l'absence d'une *"politique plus globale, visionnaire qui pense sur de la longue durée"*.

franceinfo : Comment jugez-vous ce plan gouvernemental ?

Jean-Claude Mas : Édouard Philippe a dit que la France n'était pas à la hauteur. Laissez-moi reprendre cette formule à mon compte, je ne crois pas que ce "plan migrants" annoncé tout à l'heure permettra à la France d'être à la hauteur. Tout moyen supplémentaire est bienvenu, mais l'écart est encore important pour pouvoir être à la hauteur des enjeux d'accueil.

Quel est l'écart entre les besoins ciblés et les places mises à disposition par le gouvernement ? Cela vous paraît-il suffisant ?

Non, c'est insuffisant. Les enjeux sont plus amples et plus importants. Ce n'est pas le premier plan migrants. La majorité précédente avait déjà annoncé des plans de ce type-là en nous disant que l'on ne pouvait pas aller plus loin. Or là, on voit bien que c'est possible de rajouter des moyens. Nous sommes dans une politique faite par à-coups. On subit l'événement et on répond au coup par coup, à contretemps, sans avoir une politique plus globale, visionnaire qui programme sur de la longue durée des niveaux nécessaires d'accueil. Pour les demandeurs d'asile, il faudrait entre 120 et 140 000 places plutôt que les 80 000 ou 90 000 espérées à la fin de l'année ou en 2018.

Au-delà des moyens annoncés, il y a un enjeu de qualité. Le "plan migrants" met en avant la nécessité de réduire les délais d'instruction de demandes d'asile pour passer à six mois contre

plus d'un an pour aujourd'hui. C'est réaliste à partir du moment où les moyens mis en face le permettent, mais ce n'est pas qu'une question de moyens. Il ne faut pas que cette obsession de réductions de l'instruction des délais se fasse au détriment de la qualité de l'accompagnement (...). Il y a un enjeu de qualité, d'éthique, d'égalité de traitement sur tout le territoire qui doit aussi compter et pas simplement l'obsession d'une réduction des délais pour pouvoir "faire tourner les flux". (...) Pour nous, il y a à nouveau une mise en opposition entre les bons migrants, qui sont les demandeurs d'asile, et les autres, ce qui n'est pas compréhensible et admissible de notre côté.

Comment accueillez-vous la décision de nommer un délégué interministériel pour fluidifier l'action des pouvoirs publics auprès de ces migrants ?

Sous réserve de la bonne compréhension des missions qui seront attribuées à cette délégation, l'enjeu n'est pas que dans la fluidification des politiques ministérielles. Il est aussi dans le portage politique et le copilotage politique des questions de migrations qui ne doivent pas relever uniquement du ministère de l'Intérieur. (...) Il ne peut pas à lui seul s'arroger la problématique de la migration, qui concerne aussi d'autres dimensions ministérielles comme le logement, l'éducation, la culture et la santé. Nous demandons que cette délégation interministérielle porte politiquement l'ensemble des problématiques des migrations pour ne pas les laisser dans le seul périmètre du champ sécuritaire et de l'ordre public du ministère de l'Intérieur.